



Rapport annuel

Exercice 2012

Rapport sur le prix et la
qualité du service public
d'élimination des
ordures ménagères »

SOMMAIRE

1.	PRESENTATION DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS VIENNOIS	3
1.1	Périmètre	3
1.2	Population	4
1.3	Organisation du service collecte et traitement des déchets	4
1.3.1	Moyens humains.....	5
1.3.2	Moyens matériels.....	6
2.	FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2012	7
2.1	La Semaine Européenne de Réduction des Déchets	7
2.2	Expérimentation du lombricompostage.....	7
2.3	Campagne en verre et contre tout	8
2.4	Campagne les DEEEglingués.....	8
2.5	Ecoles témoins.....	9
2.6	Eco-manifestation.....	9
2.7	Marchés publics passés en 2012	10
2.8	Animations et actions de communication	10
3.	INDICATEURS TECHNIQUES	12
3.1	Les ordures ménagères	12
3.1.1	Fréquences de collecte	12
3.1.2	Tonnages collectés	13
3.1.3	Traitement	13
3.2	Les emballages et journaux/magazines	14
3.2.1	Collecte en Points d'Apport Volontaire (PAV)	14
3.2.2	Collecte en porte-à-porte.....	15
3.2.3	Valorisation de ces déchets.....	15
3.3	Le verre	16
3.3.1	Collecte en Points d'Apport Volontaire (PAV)	16
3.3.2	Collecte en porte-à-porte.....	16
3.3.3	Valorisation du verre	16
3.4	Les déchèteries	17
3.4.1	Modalités d'accès	17
3.4.2	Déchets acceptés	18
3.4.3	Bilan quantitatif.....	19
3.4.4	Les filières de reprise	20
3.5	Les cartouches d'imprimantes et piles	20
3.6	Le compostage.....	20
3.6.1	Le compostage individuel.....	20
3.6.2	Le compostage collectif	20
3.7	Les Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI)	21
3.8	Les textiles	21
3.9	Récapitulatif	22

4. INDICATEURS FINANCIERS	25
4.1 Les dépenses.....	25
4.1.1 Les prestations de services	25
4.1.2 Les dépenses de personnel.....	26
4.1.3 La participation au SYVROM.....	26
4.1.4 Les travaux.....	26
4.1.5 L'achat de matériel	26
4.1.6 Les véhicules.....	26
4.1.7 La location et l'entretien des bâtiments	26
4.1.8 La communication.....	26
4.2 Les recettes	27
4.2.1 La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)	27
4.2.2 Les redevances diverses.....	27
4.2.3 Les soutiens	28
4.2.4 Les subventions.....	28
4.2.5 Les autres recettes	28
4.2.6 La revente des matériaux triés.....	28
4.2.7 Le budget général	28
4.2.8 Répartition des recettes du service	29
5. PERSPECTIVES 2013-2014.....	30

LEXIQUE

ADEME :	Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
C0,5 :	collecte tous les 15 jours
C1 :	collecte 1 fois par semaine
C2 :	collecte 2 fois par semaine
C3 :	collecte 3 fois par semaine
CS :	Collecte sélective
CSDU :	Centre de Stockage des Déchets Ultimes
DASRI :	Déchets d'Activité de Soins à Risques infectieux
DEEE :	Déchets d'Equipement Electrique Electronique
EM :	Emballages Ménagers
JM :	Journaux /Magazines
OM :	Ordures Ménagères
PAV :	Point d'Apport Volontaire
SYVROM :	Syndicat Intercommunal de Vienne et sa Région pour les OM
JRM :	Journaux Revues Magazines
EM :	Emballages ménagers
CHR :	Cafés Hôtels Restaurants
TEOM :	Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères
PAP :	Porte à Porte

1. PRESENTATION DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS VIENNOIS

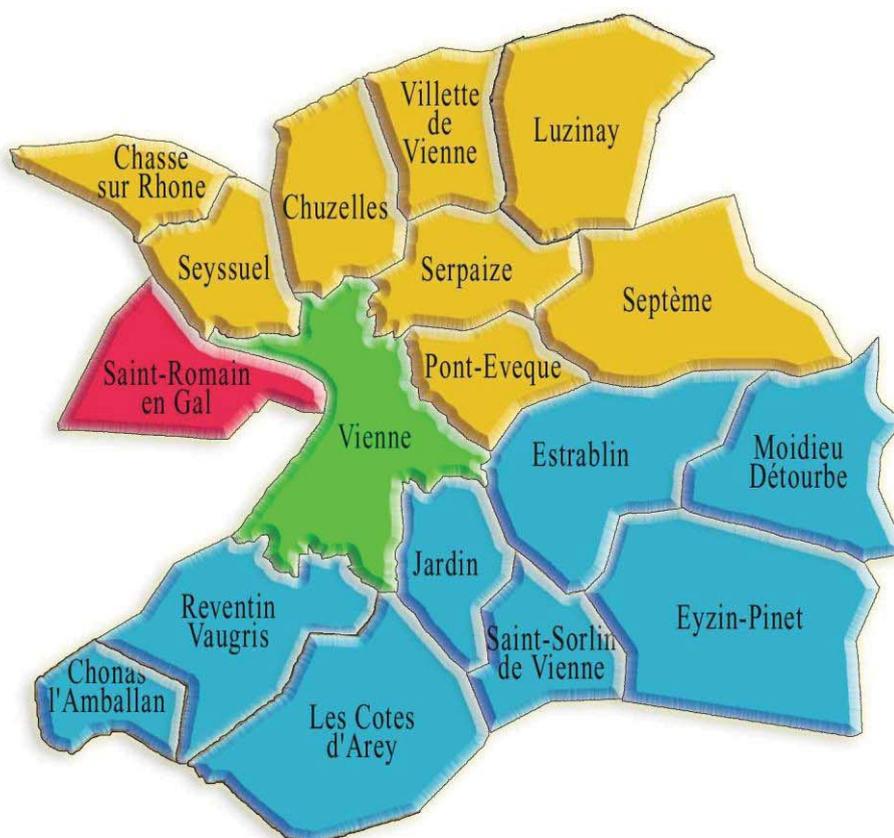
La Communauté d'Agglomération du Pays Viennois a été créée le 19 décembre 2001, son siège social est fixé sur la commune de VIENNE dans le bâtiment « Antarès » à l'Espace Saint Germain, rue du Général Leclerc.

Elle a pris la compétence « collecte et traitement des déchets » par délibération du 20 juin 2002. Le traitement des déchets (transfert, incinération et enfouissement des ordures ménagères) est délégué au SYVROM (Syndicat Intercommunal de Vienne et sa Région pour les Ordures Ménagères).

La Communauté d'Agglomération du Pays Viennois est désormais désignée ViennAgglo.

1.1 Périmètre

18 communes composent l'agglomération :



1.2 Population

La population totale est de 70 350 habitants (+0,66%). Il s'agit de la population DGF, c'est-à-dire la population INSEE totale augmentée de 1 habitant par résidence secondaire. Cette population est fournie par les services de l'état.

Communes	Population
Chasse sur Rhône	5 277
Chonas l'Amballan	1 579
Chuzelles	2 092
Côtes d'Arey	2 003
Estrablin	3 378
Eyzin Pinet	2 283
Jardin	2 334
Luzinay	2 290
Moidieu-Détourbe	1 814
Pont-Evêque	5 194
Reventin Vaugris	1 809
Saint Romain en gal	1 781
Saint Sorlin de Vienne	842
Septème	1 801
Serpaize	1 500
Seyssuel	2 053
Vienne	30 681
Villette de Vienne	1 638
Total	70 350

1.3 Organisation du service collecte et traitement des déchets

Le service assure en régie la collecte :

- des ordures ménagères sur Vienne, Seyssuel et Serpaize,
- des déchets recyclables sur Vienne,
- du verre en porte à porte sur Vienne, St Romain en Gal, Chasse sur Rhône et Pont Evêque,
- des cartons des commerçants à Vienne et Saint Romain en Gal,
- des lampes et néons,
- des piles et cartouches d'imprimantes.

Les autres collectes sont confiées à des prestataires privés.

Le service se charge en régie du gardiennage des déchèteries situées à Vienne, Pont Evêque et Villette de Vienne. Celle située à Chasse sur Rhône est confiée à un prestataire.

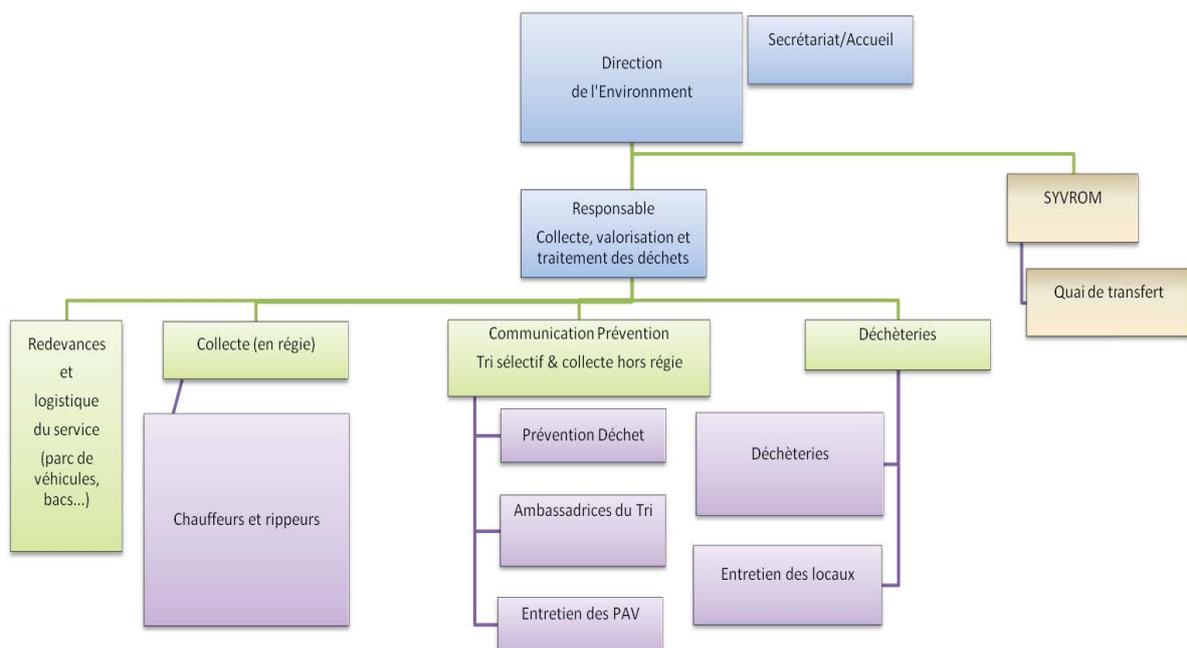
Le personnel gère également les installations du SYVROM.

Les agents assurent aussi :

- les animations (écoles, grand public...) et actions de communication (articles de journaux, site internet, plaquettes d'information...),
- le lavage des points d'apport volontaire,
- la livraison des bacs aux nouveaux arrivants ainsi que la maintenance et le remplacement des bacs cassés,
- l'accueil téléphonique au 04.74.53.45.16,
- la mise en place de nouvelles collectes,
- la mise à disposition des composteurs individuels et collectifs,
- la mise en sécurité des tournées de collecte, avec notamment l'installation de points de regroupement des bacs afin d'éviter les marches arrière proscrites pour des raisons de sécurité,
- la mise au point des cahiers des charges des marchés publics,
- le suivi de la réglementation...

1.3.1 Moyens humains

Le service « Collecte, traitement et valorisation des déchets » est intégré à la Direction de l'environnement:



Le personnel pour la gestion du quai de transfert est embauché par ViennAgglo et mis à disposition du SYVROM qui en rembourse la charge financière.

1.3.2 Moyens matériels

Locaux :

La régie de collecte est basée dans des ateliers situés à Saint Alban les Vignes sur la commune de Vienne. Ils comprennent les locaux du personnel, le garage des véhicules, une aire de lavage...

Matériel roulant :

- 7 camions benne pour la collecte des déchets effectuée en régie dont 2 en secours,
- 1 mini camion benne pour la collecte de petites rues,
- 6 véhicules légers pour les déplacements du personnel (animations, réunions...),
- 2 fourgons pour le nettoyage des Points d'Apport Volontaire et la livraison des bacs,

Ces véhicules sont équipés en fonction de leur utilisation (nettoyeur haute pression...).

Matériel d'animation :

Le service possède des outils pédagogiques pour les animations : vidéo, jeux, vitrines...

2. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2012

2.1 La Semaine Européenne de Réduction des Déchets

Dans le cadre de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD), organisée au niveau national du 17 au 25 novembre 2012, ViennAgglo a souhaité innover en proposant des animations ludiques pour le grand public. Afin de sensibiliser les habitants de l'ensemble des communes du Pays Viennois, la SERD a eu lieu sur 2 semaines, du 13 au 24 novembre.

Une tournée du bus de ViennAgglo a été organisée sur les marchés du pays viennois, et des animations sur le thème de la récupération et du gaspillage alimentaire ont eu lieu dans les centres sociaux du territoire.

La SERD s'est clôturée par une journée événement lors de laquelle le grand public a pu découvrir comment cuisiner les restes, customiser un vieux tee-shirt ou encore fabriquer ses produits ménagers « maison ».



Savon pour les mains réalisé en atelier



Atelier « cuisiner les restes » dans un centre social

2.2 Expérimentation du lombricompostage

ViennAgglo propose, depuis 2005, aux habitants du Pays Viennois des composteurs individuels et collectifs, pour réduire les quantités de déchets organiques jetés dans les poubelles, tout en obtenant un engrais de qualité pour les plantes.

Jusqu'à présent, aucune solution n'était proposée pour les habitats ne disposant pas d'espaces verts (individuel ou collectif).

Une opération test de lombricompostage a été menée auprès de 30 foyers volontaires du centre-ville de Vienne pendant 6 mois (de mai à novembre 2012). Des réunions régulières, ainsi que l'envoi d'une fiche de suivi a permis de réaliser une étude de faisabilité de la pratique en appartement et de calculer les quantités de déchets détournées de la poubelle (en moyenne : 31kg/habitant/an).



2.3 Campagne en verre et contre tout

Une campagne de communication intitulée « En verre et contre tout » a été organisée sur le territoire de ViennAgglo à partir d'avril 2012 et était destinée à relancer le geste de tri du verre.

En effet, en 2011, ViennAgglo a collecté 1640 tonnes d'emballages en verre, soit 23,5 kg/hab/an, alors que la moyenne est de 29 kg/hab/an en milieu semi urbain.

Cette campagne consistait donc à sensibiliser le maximum de personnes afin d'obtenir un réel résultat. C'est pourquoi deux ambassadrices du tri (ADT) ont fait du porte à porte durant 2 mois au centre-ville de Vienne. A partir du mois de septembre, les ADT se sont postés à la sortie de toutes les écoles du Pays Viennois, pour sensibiliser les enfants et les parents.



Au total, 4 069 sacs à verre compartimentés ont été distribués. L'agglomération comptant environ 27 160 foyers, 15% des foyers ont donc été touchés. Il est nécessaire de continuer la sensibilisation sur les stands, dans les mairies...

2.4 Campagne les DEEEglingués

La Tournée des DÉEEglingués est un évènement national organisé par les éco-organismes en charge de la collecte et du traitement des DEEE (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques). Elle s'est déroulée du 2 au 9 juin 2012 dans 101 collectivités regroupant près de 1000 communes.

Sur ViennAgglo, plusieurs actions ont été menées, auprès des particuliers et des 5 lycées du Pays Viennois :

- Des sacs Déééglingués étaient offerts aux personnes ramenant le pass, distribué préalablement en déchèteries, contre un apport de DEEE.
- Les lycéens rapportant un DEEE étaient récompensés d'une place de cinéma.



Au total, 374 DEEE ont été récupérés auprès des lycéens, des particuliers et des agents de ViennAgglo. ViennAgglo a ainsi remporté le prix de la collectivité la plus « déééglinguée », par la quantité de DEEE collectée et par l'originalité de ses actions. Primée dans sa catégorie (50 000 à 100 000 habitants), ViennAgglo a accueilli un spectacle de cirque, qui a eu lieu le mardi 2 Octobre à 20h30 à Pont-Evêque.

2.5 Ecoles témoins

ViennAgglo mène depuis plusieurs années des actions auprès du public scolaire. Dans le cadre du programme de prévention, une opération « écoles-témoins » a été lancée pour l'année scolaire 2011/2012.

Cette action avait pour objectif de sensibiliser les plus jeunes à la réduction des déchets à la source, par la mise en place d'actions de prévention au sein de l'établissement.

Suite à un diagnostic des déchets de l'école, des animations étaient proposées à la classe participante, qui s'engageait à réduire les déchets sur l'année scolaire.

6 classes dans 6 écoles différentes ont participé à l'opération et ont mis en place plusieurs actions pour réduire les déchets de l'établissement, tout en devenant des ambassadeurs de la prévention des déchets auprès des autres classes.



Diagnostic « déchets » réalisé dans une école

2.6 Eco-manifestation

En 2012, ViennAgglo a réitéré son partenariat avec le Club Viennois d'Animations Cyclistes pour une nouvelle édition de la course cycliste L'Ecureuil sous la forme d'une éco-manifestation. Des gobelets réutilisables pour la buvette ainsi que de la vaisselle compostable pour les repas ont été utilisés lors de la manifestation.



	<i>Ordures ménagères = Incinération</i>	<i>Collecte sélective = recyclage</i>	<i>Déchets fermentescibles = plate-forme de compostage</i>
2010	7920 litres	-	-
2011	1740 litres	1800 litres	140 kg
2012	1020 litres	1800 litres	60 kg

Grâce à ces actions, les ordures ménagères ont été réduites de 80% par rapport à l'édition 2010.

2.7 Marchés publics passés en 2012

Objet du marché	Titulaire
Collecte des déchets sur le marché de Vienne	Coved
Modernisation des déchèteries de Villette de Vienne et Pont Evêque Lot 1 : Mission de contrôle technique Lot 2 : Coordination SPS	QualiConsult Dekra

2.8 Animations et actions de communication

Ce sont ainsi plus de 80 animations qui ont été assurées à destination des enfants dans les écoles, centres aérés, centres sociaux... mais également auprès des adultes : Marché aux fleurs à Vienne, journées de l'environnement à Pont Evêque, semaine de réduction des déchets, conseil municipal des enfants, semaine du développement durable.

- ✓ **76 animations scolaires** ont été réalisées sur les thèmes suivants :
 - Ecoles témoins : 26
 - Vie des déchets : 15
 - Jeux : 7
 - Prévention : 5
 - Compost : 1
 - Papier recyclé : 15
 - Verre : 3
 - Visites de la déchèterie : 4

- ✓ **Plusieurs animations grand public** ont également été proposées aux habitants du Pays Viennois:
 - Semaine du développement durable, Vienne

Dans le cadre d'un programme mis en place par la Ville de Vienne, le 3 avril, un stand présentant la prévention des déchets a été mis en place par la chargée de mission prévention des déchets. Etaient présentés le compostage, le lombricompostage et les gestes de prévention des déchets. Peu de personnes sont venues voir l'exposition et demander des renseignements quant au compostage et lombricompostage.



- Journées de l'environnement, Pont-Evêque

Vendredi 27 Avril, l'Ecole « Dolto » (20 enfants) et les « Eaux vives » (37 enfants) ont effectué un ramassage de déchets sur la commune. Deux ambassadrices du tri ont accueilli, au Point d'Apport Volontaire de la salle des fêtes, les 57 enfants pour leur parler du tri sélectif et l'importance de ne pas jeter ses déchets dans la nature.



Le samedi 28 Avril, deux ambassadrices du tri tenaient un stand d'informations sur la place de la Mairie.

Environ 15 personnes ont participé à cette manifestation, en majorité des enfants.



- 29 avril 2012 : Marché aux fleurs, Vienne

Sur l'ensemble de la journée, environ 150 personnes se sont intéressées au stand de ViennAgglo sur le compostage et le lombricompostage.

- 30 Mai 2012, Journée du Conseil Municipal d'enfants, Vienne

La thématique choisie par les enfants était : Planter, recycler et manger. ViennAgglo a donc été convié pour tenir un stand sur le compostage et lombricompostage. Tout au long de la journée, les centres de loisirs et les parents des enfants sont venus apprendre à composter. Au total, environ 350 enfants ont été sensibilisés.



3. INDICATEURS TECHNIQUES

Après un descriptif technique des collectes, le paragraphe 3.9 récapitule les quantités collectées pour chaque matériau.

3.1 Les ordures ménagères

Les 18 communes sont conteneurisées.

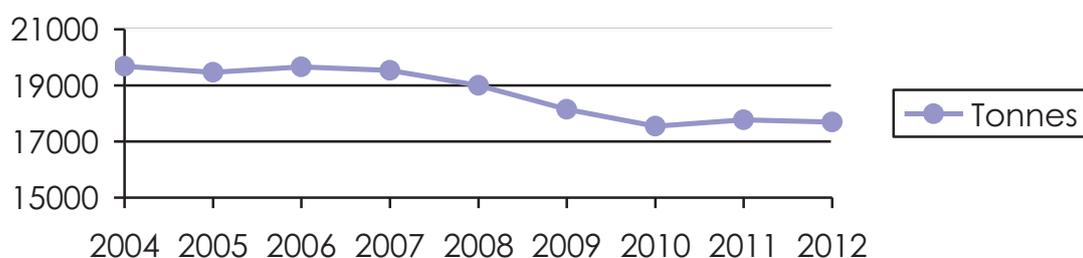
3.1.1 Fréquences de collecte

Communes	Fréquence	Prestataire
Chasse sur Rhône	C1 et C2 au centre : mardi et vendredi	VEOLIA
Chonas l'Amballan	C1 : jeudi	VEOLIA
Chuzelles	C1 : jeudi	VEOLIA
Côtes d'Arey	C1 : mercredi	VEOLIA
Estrablin	C1 : mercredi	NICOLLIN
Eyzin Pinet	C1 : lundi	VEOLIA
Jardin	C1 : mercredi	VEOLIA
Luzinay	C1 : mardi	VEOLIA
Moidieu-Détourbe	C1 : lundi	NICOLLIN
Pont-Evêque	C1 et C2 (au centre) : mardi et vendredi	NICOLLIN
Reventin Vaugris	C1 : jeudi	VEOLIA
Saint Romain en gal	C1 : mardi	NICOLLIN
Saint Sorlin de Vienne	C1 : mercredi	VEOLIA
Septème	C1 : lundi	NICOLLIN
Serpaize	C1 : mardi	Régie
Seyssuel	C1 : jeudi	Régie
Vienne	C1, C2 et C3 selon les quartiers	Régie
Villette de Vienne	C1 : jeudi	VEOLIA



3.1.2 Tonnages collectés

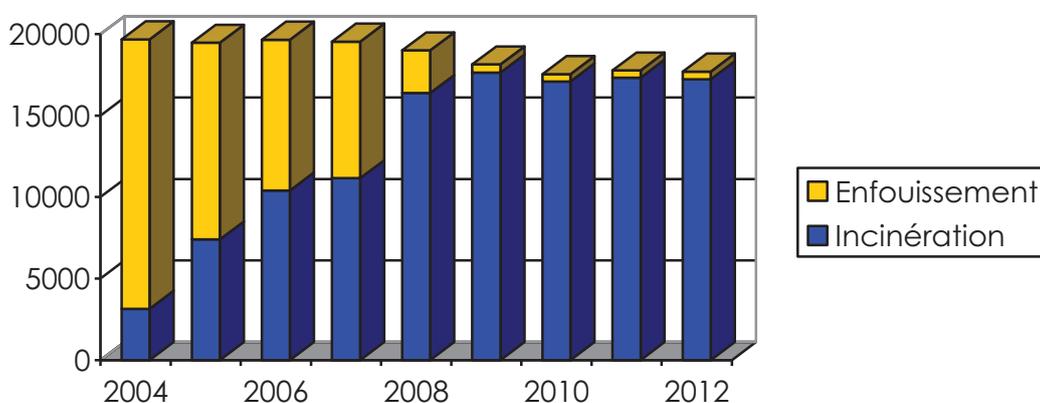
Pour l'année 2012, la Communauté d'Agglomération du Pays Viennois a collecté 17 693,3 tonnes d'ordures ménagères sur les 18 communes. Après avoir stagnée jusqu'en 2007, puis diminuée, la quantité d'ordures ménagères résiduelles se stabilise avec - 0,4% en 2012) :



3.1.3 Traitement

Le traitement des ordures ménagères a été délégué au SYVROM (Syndicat Intercommunal de Vienne et sa Région pour les Ordures Ménagères).

En 2012, 17 226 tonnes, soit 97,3 % des OM de l'agglomération ont été incinérées, le reste a été enfoui dans un Centre de Stockage des Déchets Ultimes.



L'incinération a été réalisée sur 2 installations :

- Bourgoin : 15 554,3 tonnes,
- TREDI à Salaise sur Sanne : 1 671,8 tonnes.

L'enfouissement :

- Nicollin à Saint Romain en Gal : 467,2 tonnes,

Le quai de transfert du SYVROM permet d'acheminer les ordures ménagères à l'usine d'incinération dans des bennes de grandes contenances.

3.2 Les emballages et journaux/magazines

Un contrat a été signé avec Eco-Emballages pour la mise en place de la collecte et le tri des emballages recyclables. La collecte est effectuée en porte à porte ou en points d'apport volontaire.

3.2.1 Collecte en Points d'Apport Volontaire (PAV)



Communes	Nombre de PAV Journaux magazines	Nombre de PAV Emballages
Chasse sur Rhône	3	3
Chonas l'Amballan	5	5
Chuzelles	3	3
Côtes d'Arey	3	3
Estrablin	7	7
Eyzin Pinet	4	4
Jardin	4	4
Luzinay	4	4
Moidieu-Détourbe	4	4
Pont-Evêque	2	5
Reventin Vaugris	5	5
Saint Romain en gal	1	1
Saint Sorlin de Vienne	3	3
Septème	4	4
Serpaize	4	4
Seyssuel	5	5
Vienne	32	33
Villette de Vienne	5	5
TOTAL	98	102

La collecte des PAV jaunes et bleus est confiée à la société SERNED.

4 abris à conteneurs répondant à la charte de mobilier urbain de la Ville de Vienne sont installés afin de faciliter le tri sélectif au centre ville. Ces points sont collectés tous les jours en régie.

3.2.2 Collecte en porte-à-porte

Les foyers sont équipés d'un bac jaune. Cette collecte concerne environ 42 000 habitants sur 5 communes.

Communes	Nombre d'habitants	Fréquence	Prestataire
Vienne	28 500	C 1	Régie
Pont-Evêque	5 194	C 0,5 et C1 au centre : jeudi	NICOLLIN
Chasse-sur-Rhône	5 277	C 0,5 et C 1 au centre : mercredi	VEOLIA
Saint Romain en Gal	1 781	C 0,5 : jeudi	NICOLLIN
Estrablin	1 200	C 0,5 : jeudi	NICOLLIN



D'autre part, le personnel de ViennAgglo assure la collecte des cartons à Vienne pour les commerçants et sur le marché.

3.2.3 Valorisation de ces déchets

En 2012, ViennAgglo a collecté 2 426 tonnes de déchets recyclables contre 2 502 tonnes soit une diminution de 3 % par rapport à 2011.

Ces déchets est envoyé au Centre de tri de la Société Veolia à Rillieux la Pape pour être triés et valorisés par différents repreneurs.

Les refus de tri sont des matériaux déposés dans les bacs jaunes ou les points d'apport volontaire, alors qu'ils ne sont pas recyclables. Ces refus de tri ont représentés 16,8% des emballages déposés en points d'apport volontaires et 13,8% des déchets recyclables déposés dans les bacs jaunes individuels, soit 223,25 tonnes.

NATURE DU DECHET	FILIERES DE REPRISE
Cartons	Emin Leydier et RCP
Aluminium	Affimet
Papier	Norske Skog
Acier	Arcelor Mital
Plastiques (emballages)	Valorplast
Briques alimentaires	Revipac

3.3 Le verre

3.3.1 Collecte en Points d'Apport Volontaire (PAV)

Chaque commune est équipée de colonnes collectées par la société GUERIN :

Communes	Nombre de PAV
Chasse sur Rhône	22
Chonas l'Amballan	6
Chuzelles	3
Côtes d'Arey	3
Estrablin	10
Eyzin Pinet	3
Jardin	4
Luzinay	5
Moidieu-Détourbe	4
Pont-Evêque	14
Reventin Vaugris	5
Saint Romain en gal	7
Saint Sorlin de Vienne	4
Septème	4
Serpaize	4
Seyssuel	5
Vienne	53
Villette de Vienne	6
TOTAL	162



4 abris à conteneurs, répondant à la charte de mobilier urbain de la Ville de Vienne, sont installés afin de faciliter le tri sélectif au centre ville. Pour le verre, ils sont vidés au cours de la collecte en porte à porte effectuée en régie.

3.3.2 Collecte en porte-à-porte

Afin de valoriser au maximum le verre qui est un des déchets les moins chers à traiter et qui représente un fort tonnage, ViennAgglo a mis en place un service de collecte en porte à porte pour les gros producteurs que sont les cafés, hôtels, restaurants (CHR). Cette collecte des CHR est réalisée par le personnel en régie.

3.3.3 Valorisation du verre

Le recyclage des 1 647,8 tonnes de verre collecté est assuré par la société BSN Glasspack.

3.4 Les déchèteries

La Communauté d'Agglomération du Pays Viennois gère 4 déchèteries :

Déchèterie à Vienne Sud

Saint Alban les Vignes
38200 Vienne
Tél. : 04.74.31.05.83
Ouverte de 8 h à 12 h 30 et
de 13 h 30 à 18 h du lundi au samedi

Déchèterie à Pont-Evêque

ZI l'Abbaye
38780 Pont-Evêque
Tél. : 04.74.16.07.55
Ouverte de 8 h à 12 h 30 et
de 13 h 30 à 18 h du lundi au samedi



Déchèterie à Chasse sur Rhône

Route de Communay
38670 Chasse sur Rhône
Tél : 04.78.07.02.80
Ouverte de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
du lundi au vendredi
et de 9 h à 18 h le samedi

Déchèterie à Vilette de Vienne

Chemin du Maupas
38200 Vilette de Vienne
Tél : 04.74.57.96.85
Ouverte de 8 h à 12 h 30 et
de 13 h 30 à 18 h du lundi au samedi

3.4.1 Modalités d'accès

Les déchèteries sont ouvertes aux particuliers résidant sur le territoire de ViennAgglo sur présentation d'une carte d'accès disponible dans chaque mairie et maisons de quartiers. L'accès pour les particuliers est gratuit dans la limite des quantités suivantes :

Nature des déchets	Dépôt journalier gratuit	Dépôt hebdomadaire gratuit
Gravats	Jusqu'à 1 m ³	3 m ³
Objets encombrants	Jusqu'à 1 m ³	3 m ³
Déchets verts	Jusqu'à 2,5 m ³	7,5 m ³
Huile de friture	Jusqu'à 10 litres	30 litres
Peinture, acides, produits chlorés, solvants, phytosanitaires,...etc.	Jusqu'à 5 litres	15 litres
Produits de laboratoire et non identifiés, produits base mercure, lampe haute pression	Jusqu'à 0,5 litre	1,5 litre

Les professionnels (artisans, commerçants, administrations, établissements scolaires...) sont autorisés à déposer les déchets sous réserve du respect du dispositif financier et quantitatif ci-dessous :

Type d'usager	1 ticket (10 €)	1 ticket supplémentaire	Dépôt journalier maximum autorisé
Gravats	Jusqu'à 1 m ³	Par tranche de 1 m ³ supplémentaire	2 m ³
Objets encombrants	Jusqu'à 1 m ³	Par tranche de 1 m ³ supplémentaire	2 m ³
Déchets verts	Jusqu'à 1 m ³	Par tranche de 1 m ³ supplémentaire	3 m ³
Huile de friture	Jusqu'à 30 litres	Par tranche de 10 l supplémentaires	50 litres
Peinture, acides, produits chlorés, solvants, phytosanitaires...	Jusqu'à 10 litres	Par tranche de 10 l supplémentaires	30 litres
Produits de laboratoire et non identifiés, produits base mercure, lampe haute pression	Jusqu'à 2 litres	Par tranche de 2 l supplémentaires	10 litres

L'apport de cartons, DEEE, lampes-néons et ferrailles est gratuit.

ViennAgglo a signé la charte départementale des déchèteries. Dans ce cadre, elle accepte les déchets des professionnels qui ne sont pas implantés sur son territoire mais qui y travaillent.

3.4.2 Déchets acceptés

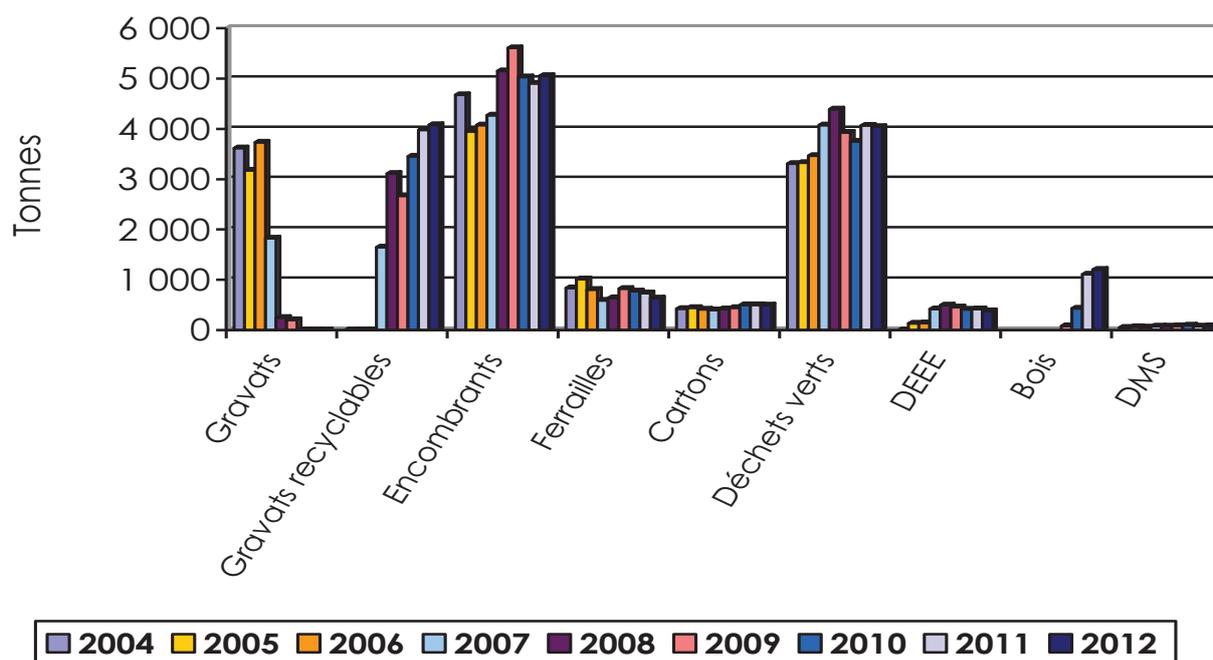
Les déchèteries acceptent de nombreuses catégories de déchets tels que :

- Déblais et gravats recyclables,
- Bois,
- Déchets de jardin,
- Papier, cartons,
- Verre, emballages ménagers, papiers et journaux,
- Déchets encombrants,
- Ferrailles et métaux non ferreux,
- Batteries usagées,
- Huiles minérales et alimentaires,
- Déchets d'Equipements Electriques Electroniques,
- Piles et cartouches d'imprimantes,
- Déchets ménagers spéciaux : acides, bases, solvants liquides chlorés et non chlorés, peintures, vernis, colles, cires, phytosanitaires, insecticides, désherbants,
- Ampoules et tubes néons.

3.4.3 Bilan quantitatif

Au total, les déchèteries ont accepté près de 16 028 tonnes de déchets en 2012 :

Type de déchets	Vienne sud	Pont Evêque	Chasse/R.	Villette de V.	Total
Huiles	4,3	9,6	4,9	4,4	23,2
Gravats recyclables	915,7	1 564,1	695,8	903,2	4 078,8
Encombrants	907,2	1 801,6	1 252,4	1 092,7	5 053,9
Ferrailles	166,4	329,1	5,6	131,2	632,3
Cartons	109,4	182,5	104,7	96,9	493,5
Déchets verts	758,2	1 254,1	1 053,0	977,6	4 042,9
DEEE	109,2	190,6	4,0	76,5	380,3
DDM	16,3	32,0	14,4	18,1	80,8
Bois	423,9	781,0	0,0	0,0	1 204,9
Pneumatiques					37,7
TOTAL 2011	3 410,6	6 144,6	3 134,8	3 300,6	16 028,3
Total 2010 (rappel)	3 294,0	6 270,1	3 048,3	3 201,9	15 839,9



La quantité de déchets apportés en déchèterie a augmenté de 1,2 %. L'augmentation porte sur les gravats recyclables et les encombrants.

A cela s'ajoute, les 2 636,3 tonnes de déchets verts apportés directement sur une plate forme de compostage située à Eyzin pinet, dans le cadre d'un marché avec ViennAgglo. Ces déchets verts proviennent des communes, de ViennAgglo, ainsi que des entreprises et particuliers ayant de gros volumes qui peuvent les déposer directement à la compostière sans passer par la déchèterie, en respectant les mêmes modalités.

3.4.4 Les filières de reprise

NATURE DU DECHET	FILIERES DE REPRISE
Encombrants	CSDU de Saint Romain en gal
Déchets verts	Agro Compost
Ferrailles déchèterie	Derichebourg
Cartons	Emin Leydier et RCP
Gravats recyclables	CSDU Saint Romain en Gal pour pistes d'accès
DEEE	OCAD3E
Lampes et néons	Recylum
Déchets dangereux	Triadis
Bois	Serdex Saint Priest
Huiles moteur	FAURE

3.5 Les cartouches d'imprimantes et piles

La Communauté d'Agglomération du Pays Viennois a mis en place des bornes de collecte pour la récupération de consommables bureautiques usagés (toners, cartouches jet d'encre pour imprimante, fax et photocopieur), traités par LVL. 1431,91 kg de cartouches ont été collectés en 2012.

Une collecte de piles est effective dans les mairies et au siège de ViennAgglo ainsi que dans certaines écoles. Elles sont traitées par Corepile. 4 848 kg ont été collectés en 2012.



3.6 Le compostage

3.6.1 Le compostage individuel

Le compostage individuel permet de limiter la quantité de déchets à traiter par la collectivité et donc de maîtriser les coûts de traitement. L'objectif est également pour les habitants de fabriquer du compost qu'ils peuvent réutiliser dans leur jardin.

Ce sont 20,8% des foyers en habitat individuel qui sont équipés sur les 18 communes de l'agglomération, soit environ 5 834 composteurs distribués, dont 237 composteurs livrés en 2012.

3.6.2 Le compostage collectif

Parallèlement au développement du compostage individuel, ViennAgglo promeut, depuis quelques années, le compostage collectif. Aujourd'hui, 21 structures telles que des écoles, centres loisirs ou encore crèches ont choisi de s'initier au compostage autonome. 8 résidences et lotissements ainsi que 2 jardins partagés pratiquent également le compostage partagé.

En parallèle, trois communes ont été dotées, en 2011, de composteurs pour les déchets du cimetière.



Composteur au cimetière de Saint Romain en Gal

3.7 Les Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI)

ViennAgglo propose une collecte des DASRI aux particuliers en autotraitement. Ils peuvent chercher des boîtes sécurisées dans les 26 pharmacies ayant adhéré à cette démarche. Après utilisation, ces boîtes peuvent être déposées dans une borne à l'espace Saint Germain ou dans les déchèteries de Vilette et Vienne sud. 1997 boîtes sécurisées et codes barres (permettant d'utiliser des boîtes délivrées par les laboratoires) ont été livrées aux pharmacies en 2012. Les DASRI sont incinérés en unités spécialisées.

3.8 Les textiles

Toutes les communes disposent d'au moins un conteneur qui permet de déposer le linge (vêtement et linge de maison), les chaussures et la maroquinerie. Les déchèteries sont également équipées : 148,9 tonnes collectés en 2012.



3.9 Récapitulatif

40 918 tonnes de déchets ont été collectées en 2012 :

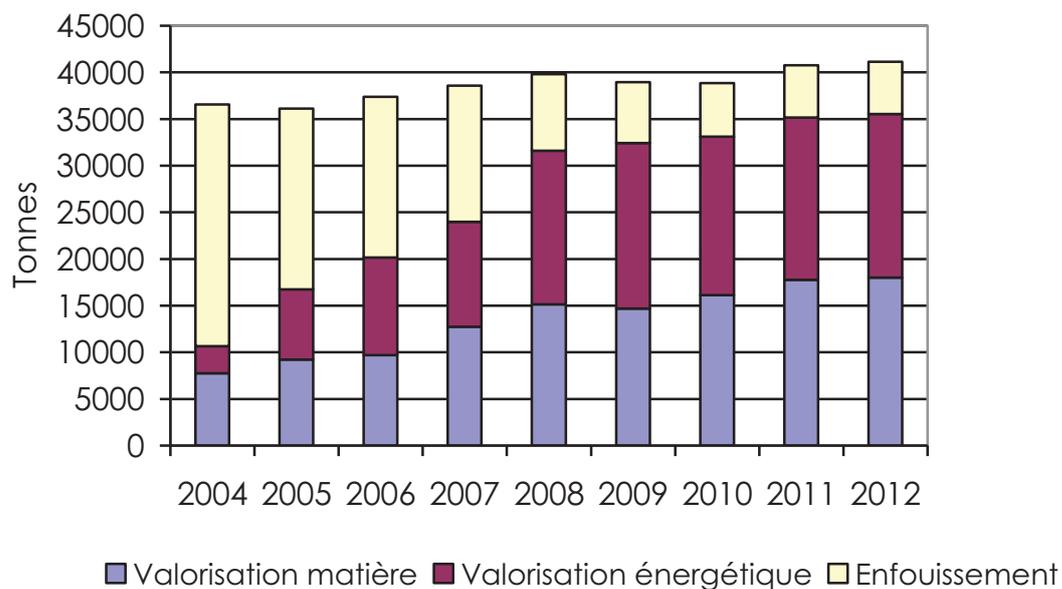
Collecte	Total (t)	Incinération (t)	CET (t)	Valorisation (t)
Emballages et journaux magazines	2 426,3	223,2		2 426,3
Déchèteries	16 028,3	80,0	5 134,0	10 814,3
Compostage hors déchetteries	2 632,3			2 632,3
OM	17 693,3	17 226,1	467,2	
PAV Verre	1 434,5			1 434,5
Verre CHR	213,3			213,3
Carton marché	72,7			72,7
Carton prof.	261,9			261,9
Piles et cartouches	6,2		0,2	6,2
Textiles	148,9			148,9
Total (t)	40 917,8	17 529,3	5 601,4	18 010,5
Total (%)	100,5%	42,8%	13,7%	44,0%

Récapitulatif des années précédentes :

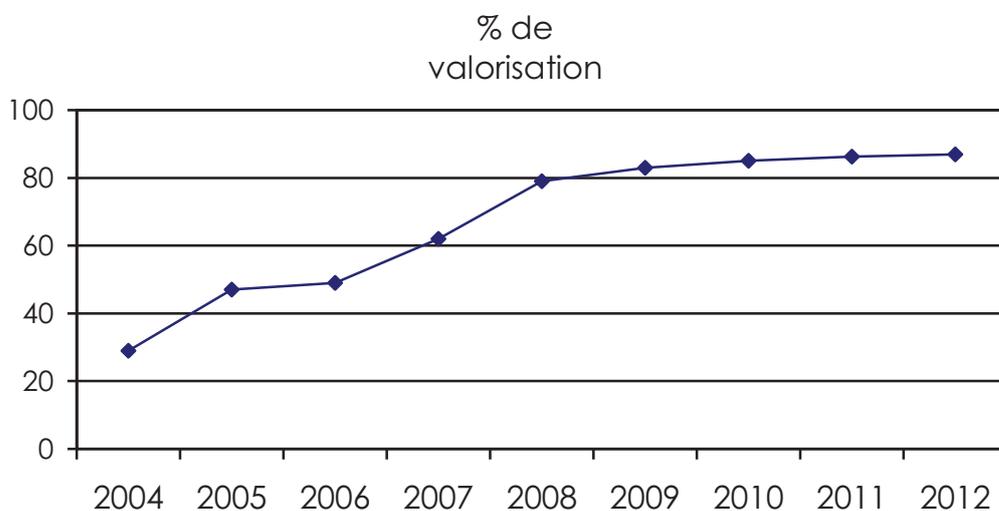
Collecte	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Emballages/journaux magazines	1 662	1 870	2 058	2 277	2 383	2 482	2 453	2 500
Déchèteries	12 915	12 093	12 677	13 300	14 513	14 298	14 464	15 840
Compostage hors déchetteries	582	940	1 066	1 420	1 803	1 823	2 263	2 488
OM	19 679	19 470	19 658	19 532	18 998	18 145	17 545	17 770
PAV Verre	1 332	1 346	1 434	1 415	1 443	1 482	1 439	1 426
Verre CHR	131	117	163	204	206	208	165	215
Carton marché	48	49	42	46	65	76	69	77
Carton prof.	194	210	234	242	247	256	297	285
Piles	4	4	5	6	5	4	4	6
Papier blanc	3	9	6					
Textiles	5	5	86	134	143	182	166	150
Total (t)	36 555	36 113	37 429	38 577	39 806	38 957	38 865	40 757

La quantité totale de déchets produits augmente de 0,4 % entre 2011 et 2012, soit moins que l'augmentation de la population.

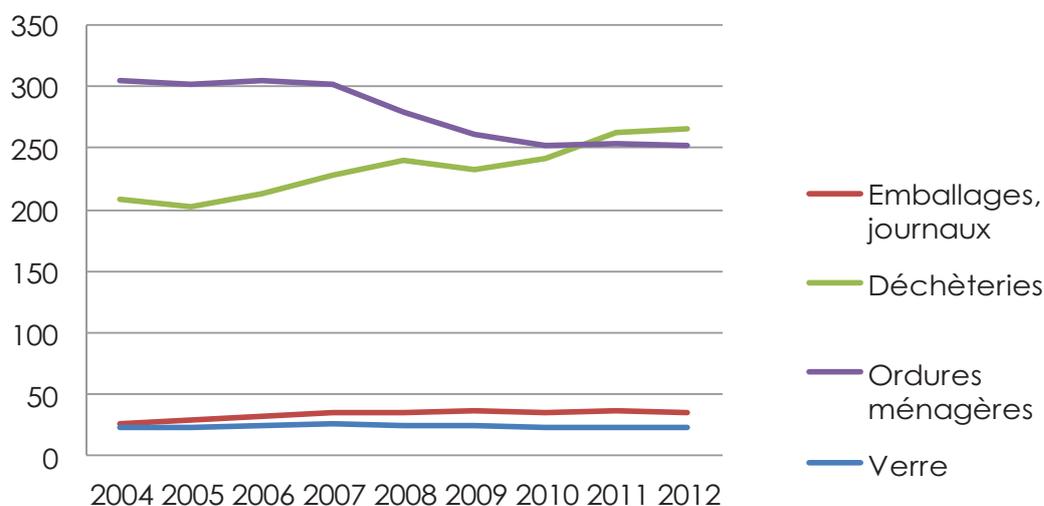
Répartition des modes de traitement



L'incinération produisant de l'énergie, elle est considérée comme une valorisation énergétique. Le recyclage est une valorisation matière. La volonté de ViennAgglo a permis de faire progresser la part des déchets valorisés de 29% en 2004 à 86,9 en 2012 :



Evolution des quantités collectées en kg/hab./an



Avec 34,3 kg/habitant d'emballages et de journaux collectés en 2012, ViennAgglo se situe dans la moyenne française.

Par contre, la quantité de verre collecté reste faible et stagne autour de 23,4 kg/hab., malgré l'action de communication spécifique menée 2012. Un diagnostic est en cours pour améliorer les résultats de cette collecte.

La quantité d'ordures ménagères repart à la baisse en passant à 251,5 kg/hab./an en 2012, soit – 2,8 kg/hab./an par rapport à 2011.

Les dépôts en déchèteries augmentent à 227,8 kg/hab./an, auxquels s'ajoutent les 37,4 kg/hab./an de déchets verts portés directement à la compostière d'Eyzin Pinet.

4. INDICATEURS FINANCIERS

Les éléments donnés dans cette partie sont issus du compte administratif. Certains décalages sont possibles dans les paiements ou les encaissements d'une année sur l'autre, ce qui ne permet pas d'avoir une vision exacte des coûts du service sur l'année.

En parallèle, une démarche de comptabilité analytique, élaborée par l'Ademe et reconnue au niveau national, est mise en œuvre afin de connaître les coûts réels du service sur l'année.

4.1 Les dépenses

Les dépenses réelles du service (fonctionnement et investissement) s'élèvent à 7 670 579 € (6 946 560 € en 2011).

Les principaux postes de dépenses sont :

4.1.1 Les prestations de services

Elles s'élèvent à 2 606 172 €, dont :

Désignations	Entreprises	Périodes de facturation	Montant TTC
Gestion déchèterie	TRIGENIUM	année complète	400 323
Gravats recyclables	NICOLLIN	année complète	25 671
Gestion déchèterie déchets toxique	TRIADIS	année complète	70 221
Gardiennage déchèterie Chasse	SERNED	année complète	74 165
Collecte en PAP des OM Zone Nord	ONYX	année complète	291 256
Collecte en PAP des OM Zone Est	NICOLLIN	année complète	271 305
Collecte en PAP des OM Zone Sud	ONYX	année complète	203 930
Collecte en PAP St Romain en Gal	NICOLLIN	année complète	50 406
Collecte des EM et JM	SERNED	année complète	101 594
Collecte du verre	GUERIN	année complète	61 065
Tri des EM et JM	VEOLIA	année complète	242 632
Traitement des déchets verts	G.I.E. Agro-Compost	année complète	228 547
Enfouissement des encombrants	NICOLLIN	année complète	438 254
Collecte du marché	ONYX (7 mois) COVED (5 mois)	année complète	18 985
Traitement du bois	SERDEX	année complète	46 363

Le montant des prestations de service augmente de 397 345, soit 18%, entre 2011 et 2012. Hormis la revalorisation contractuelle et l'augmentation de la quantité de déchets à traiter, les éléments suivants sont à noter :

- la régularisation d'un marché sur les 2 dernières années pour 63 000 €,
- l'augmentation de TVA de 5,5% à 7% entraîne 36 500€ de dépense supplémentaire,
- l'augmentation de la Taxe Globale sur les Activités Polluantes a eu un impact de plus de 15 000 €.

4.1.2 Les dépenses de personnel

Elles comprennent les salaires, les charges, les formations (permis...), vêtements et s'élèvent à 1 680 710 €.

4.1.3 La participation au SYVROM

Pour le traitement des ordures ménagères, ViennAgglo a payé 2 538 000 € (ce chiffre tient compte de 184 500 € qui concernait 2011).

4.1.4 Les travaux

41 969 € ont été consacrés à des travaux sur les déchèteries, complété par l'achat d'un conteneur maritime pour le stockage des déchets dangereux pour 4 054 €.

4.1.5 L'achat de matériel

La fourniture de bacs de collecte, de points d'apport volontaire, de composteurs individuels... a coûté 175 478 €.

4.1.6 Les véhicules

En 2012, ViennAgglo a acheté une benne de collecte et un véhicule léger en renouvellement pour 172 427 €. L'entretien des véhicules, les carburants, ... ont coûté 206 708 €.

4.1.7 La location et l'entretien des bâtiments

La location de bâtiments (ateliers, garages des bennes, entreposage des bacs, bureaux du service...) représente 58 320 €.

4.1.8 La communication

59 657 € ont été utilisés pour concevoir et imprimer des documents de communication. Ces frais sont pris pour partie en charge par les Eco-organismes (Eco-Emballages, OCAD3E...).

4.2 Les recettes

Les principales recettes sont :

4.2.1 La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)

L'assiette de la TEOM est calculée sur le foncier bâti. Le montant de la TEOM perçue en 2012 est de 5 464 323 €, contre 5 186 045 € en 2011. Les taux sur chaque commune étaient les suivants :

Communes	Taux (%)
Chasse sur Rhône	7.78
Chonas	8.14
Chuzelles	9.00
Estrablin	9.24
Eyzin Pinet	9.66
Jardin	8.97
Les Côtes d'Arej	8.97
Luzinay	9.46
Moidieu Detourbe	9.62

Communes	Taux (%)
Pont Evêque	8.18
Reventin Vaugris	7.68
Septème	9.26
Serpaize	9.60
Seyssuel	8.22
St Romain en Gal	4.75
St Sorlin de Vienne	9.59
Vienne	8.22
Villette de Vienne	8.85

En 2008, ViennAgglo a délibéré afin de lisser les taux de TEOM dans les conditions prévues à l'article 1636B du Code Général des Impôts sur une période de 6 ans à compter du 1^{er} janvier 2009.

4.2.2 Les redevances diverses

La redevance spéciale :

Est assujettie à la redevance spéciale, toute personne physique ou morale qui confie à ViennAgglo le soin d'éliminer les déchets assimilés aux déchets ménagers au delà de 1 000 litres par semaine. Le montant de cette redevance est fonction du volume excédentaire à collecter et éliminer. En 2012, il était fixé à 0,014 € par litre et par jour. Sont concernés 122 professionnels, les 12 établissements scolaires, et 16 compagnies de bateaux faisant halte à Vienne.

La redevance pour la collecte des cartons pour les professionnels :

Les 207 adhérents ont payé une redevance de 20 € par an.

Les tickets déchèteries :

L'accès de certains matériaux en déchèteries pour les professionnels est soumis à l'achat de tickets.

Le montant total de ces redevances diverses s'élève à 192 971 € (198 144 € en 2011).

4.2.3 Les soutiens

Plusieurs Eco-organismes, agréés par l'Etat, perçoivent des financements des producteurs d'emballages, papier, DEEE... afin d'apporter une aide financière aux collectivités qui les collectent.

Eco-Emballages soutient la collecte et le traitement des emballages pour 861 816 €.

Eco-Folio soutient la valorisation du papier pour 138 626 €.

OCCAD3E soutient la collecte des DEEE pour 24 341 €.

4.2.4 Les subventions

L'ADEME soutient le programme local de prévention des déchets : chargé de mission et actions pour 82 264 €.

4.2.5 Les autres recettes

Les remboursements sur la rémunération du personnel (mise à disposition d'agents, remboursement par l'assureur, Etat) : 191 823 €

La réalisation de prestations pour d'autres collectivités : 60 831 €. Il s'agit du transfert de déchets vers l'usine d'incinération pour le compte du SYVROM et de l'accueil des habitants de Communay sur nos déchèteries.

Des pénalités ont été facturées à divers prestataires pour des manquements à hauteur de 10 600 €.

4.2.6 La revente des matériaux triés

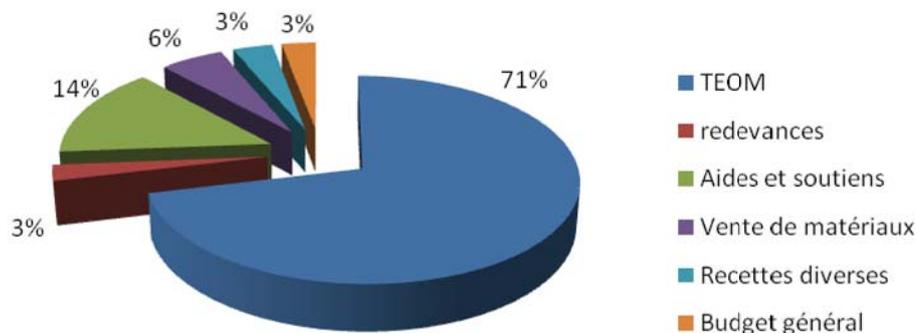
Les matériaux collectés dans le cadre des collectes sélectives, ainsi que le carton et la ferraille collectés en déchèteries sont revendus comme matières premières. En 2012, cette revente a permis d'obtenir 418 501 €.

4.2.7 Le budget général

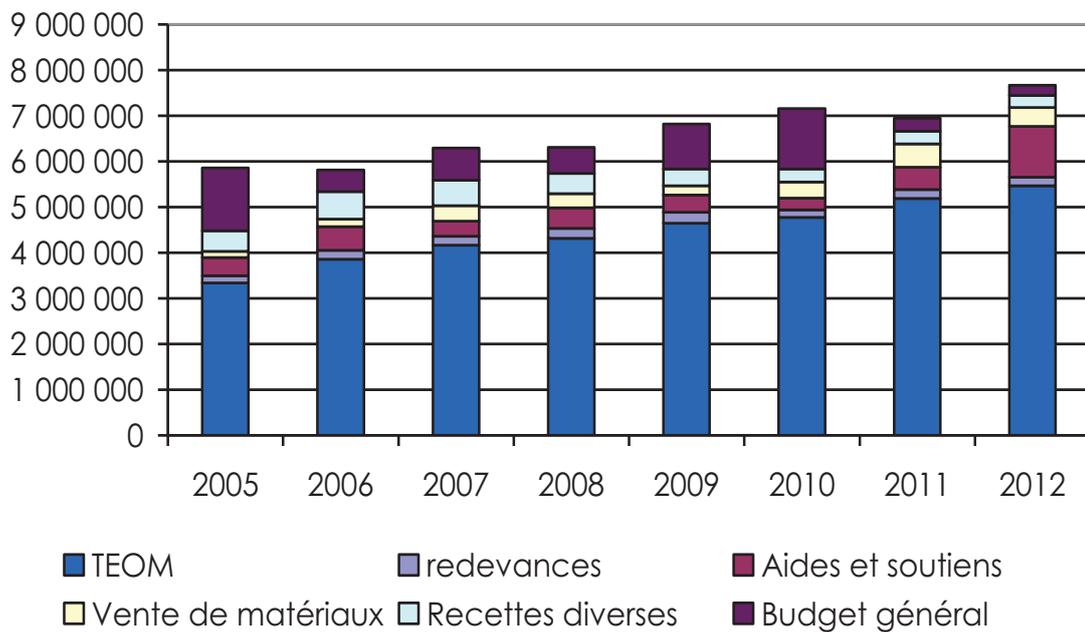
Les recettes réelles du service s'élèvent 7 446 197 € et ne permettent pas d'équilibrer les dépenses liées au service collecte et traitement des ordures ménagères. Afin d'équilibrer le budget de ce service, la Communauté d'Agglomération du Pays Viennois fait appel au budget général pour 224 382 €.

4.2.8 Répartition des recettes du service

La TEOM couvre 71% des dépenses.



L'évolution au court des dernières années montre une progression de la part de la TEOM dans les recettes de fonctionnement. Les ventes de matériaux progressent également mais sont très variables en fonction des cours de ces matériaux.



5. PERSPECTIVES 2013-2014

La Communauté d'Agglomération du Pays Viennois prévoit à court terme :

- La poursuite des mises en sécurité des tournées de collecte sur la commune de Vienne : rédaction précise des nouvelles tournées de collecte, suppression des marches arrière et des collectes bilatérales sur les voies en double sens...
- La densification des points d'apport volontaire et leur aménagement avec la mise en place d'une signalétique.
- Le démarrage des travaux sur les déchèteries à Pont Evêque et à Villette de Vienne suite au diagnostic.
- Une action de communication spécifique pour améliorer les quantités de textiles collectés.
- Un diagnostic afin d'améliorer le dispositif de collecte du verre
- Un travail sur le gaspillage alimentaire dans les restaurants scolaires des collèges
- L'implantation de conteneurs enterrés sur le centre ville de Vienne et le quartier du Plan des Aures à Pont Evêque.
- La mise en œuvre de la filière DASTRI, éco-organisme chargé de la collecte et du traitement des déchets d'activité de soin des particuliers au niveau national.



Communauté d'Agglomération du Pays Viennois

30 , avenue du Général Leclerc -38200 Vienne

04 74 53 45 16

environnement@viennagglo.fr

www.viennagglo.fr

